raison, les années financières 1962 et 1963 des municipalités sont tenues pour équivalentes aux années financières des gouvernements fédéral et provinciaux closes le 31 mars 1963 et le 31 mars 1964.

*LES INSTANCES RELATIVES AUX RECOMMAN-DATIONS DE LA COMMISSION M'IVOR

Question nº 437-M. Stefanson:

- 1. Quelles autorités provinciales ou territoriales fait connaître leurs vues au gouvernement fédéral sur les recommandations de la Commission McIvor, quelles sont ces vues, et à quelles dates les a-t-on recues?
- 2. Quelles autorités provinciales ou territoriales intéressées n'ont pas fait connaître leurs vues au gouvernement fédéral?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): En réponse à la première partie de la question, au cours des mois de juillet et août, le gouvernement a reçu les opinions des gouvernements du Manitoba et de l'Alberta. En septembre, il a recu du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest un accusé de réception provisoire. Il serait malséant de faire connaître ces vues avant que tous les gouvernements et les autorités intéressés aient fait parvenir des rapports complets et qu'on ait obtenu les explications nécessaires.

Quant à la seconde partie de la question, on attend de connaître le point de vue des gouvernements de la Saskatchewan et de l'Ontario ainsi que la confirmation des vues exprimées par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler les avis de motions nos 19 et 22. Je demande que les autres avis de motions soient réservés.

L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ

Demande nº 19-M. Knowles (au nom de M. Lewis):

La Chambre est d'avis qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance ou autres communications échangées entre le premier ministre de la Saskatchewan et le premier ministre du Canada, le ministre du Commerce et le ministre de l'Agriculture à compter du 31 juillet 1967, concernant l'Accord international sur le blé et le prix

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): [M. Cantin.]

*L'année financière des gouvernements lo- de cette motion soit absent. Je me suis rencaux est l'année civile. Pours fins de compa- seignée auprès de tous les ministères intéressés qui m'ont dit n'avoir dans leurs dossiers aucune correspondance ou communication à ce sujet. J'aurais demandé au député de retirer sa motion mais je me bornerai à indiquer qu'aucun document ne sera déposé.

- M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que cette motion soit retirée?
- M. Knowles: Dans les circonstances, monsieur l'Orateur, il vaudrait aussi bien la retirer.

(L'ordre est rayé et la motion est retirée.)

[Français]

L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES INDIENNES DANS LE NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

Demande nº 22-M. Laprise:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous documents ou rapports échangés au cours des années 1965-1966, entre M. Hervé Larivière, surintendant des Affaires indiennes à Amos d'une part et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien d'autre part, se rapportant à l'administration ou à la location des bureaux des Affaires indiennes dans le Nord-ouest québécois.

[Traduction]

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, par cette motion, le député demande le dépôt de tous les documents et rapports qui ont été échangés entre des fonctionnaires de mon ministère. D'après une règle bien établie à la Chambre, ces documents sont secrets. Je prie donc à regret mon honorable ami de retirer sa motion.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LA NOUVELLE-ÉCOSSE

LA FERMETURE PROGRESSIVE DE L'ACIÉRIE DE SYDNEY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Quels projets a élaborés le gouvernement—et j'insiste sur ces mots -pour la fermeture graduelle de l'aciérie de Sydney?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train d'élaborer des projets afin de protéger les intérêts des travailleurs, surtout à l'aciérie de Sydney. Voilà les projets qui nous préoccupent pour le moment.

M. MacInnis: Une question complémen-Monsieur l'Orateur, je regrette que le parrain taire. Le premier ministre expliquerait-il à